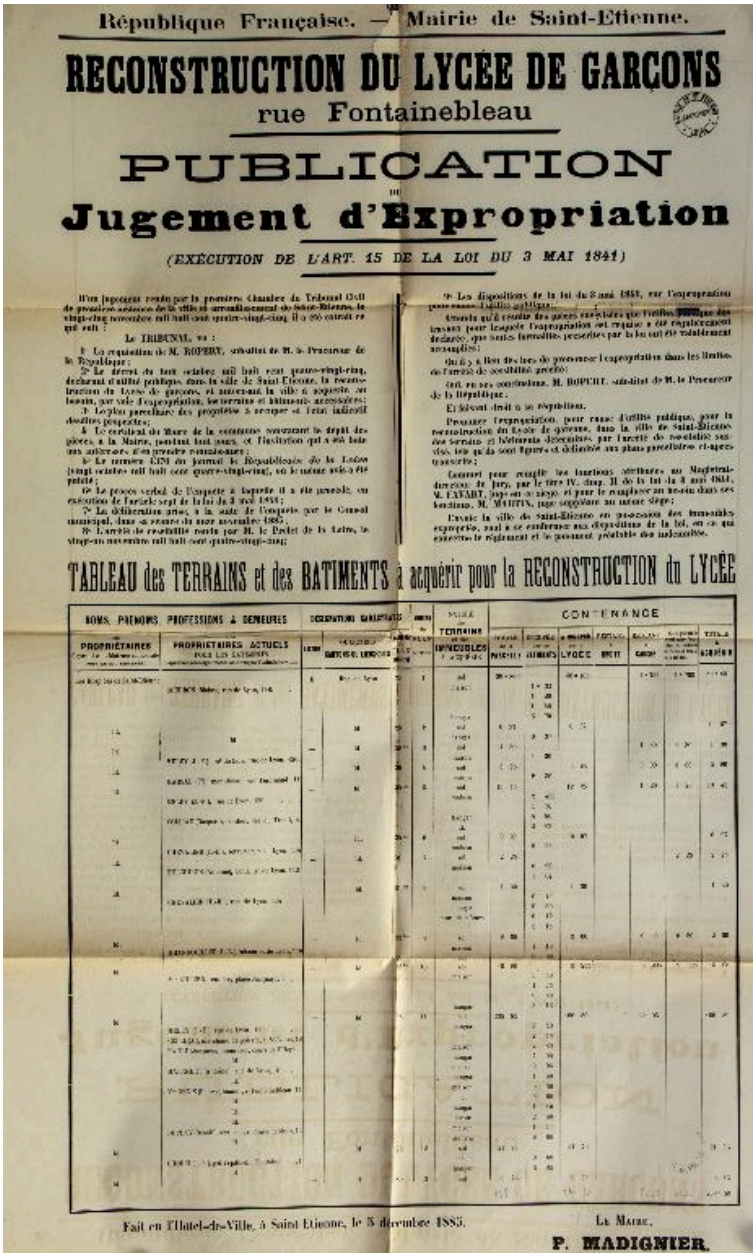

République Française. — Mairie de Saint-Etienne.

RECONSTRUCTION DU LYCÉE DE GARÇONS
rue Fontainebleau

PUBLICATION
DU
Jugement d'Expropriation

(EXÉCUTION DE L'ART. 15 DE LA LOI DU 3 MAI 1841)

TABLEAU des TERRAINS et des BATIMENTS à acquérir pour la RECONSTRUCTION du LYCÉE

Fait en l'Hôtel-de-Ville, à Saint Etienne, le 5 décembre 1885.

Le Maire,
P. MADIGNIER.

Reconstruction. Publication jugement d'expropriation, 1885 (AC Saint-Etienne, 9 M 5)

Référence du document reproduit :

- **Affiche : Reconstruction du lycée rue Fontainebleau... jugement d'expropriation, 1885 (AC Saint-Étienne. Série M : 9 M 5)**
  Affiche. Reconstruction du lycée rue Fontainebleau. Publication jugement d'expropriation / 5 décembre 1885. Impression sur papier. (AC Saint-Étienne. Série M : 9 M 5).
  AC Saint-Etienne : 9 M 5

IVR82_20134203519NUCAB
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pascal Lemaître
Auteur du document reproduit : auteur inconnu
Date de prise de vue : 2013
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives municipales de Saint-Etienne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation